



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## programmes

Question écrite n° 4384

### Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'importance de la prévention en matière de santé publique. En Angleterre, par exemple, les élèves de onze à treize ans ont un cours de « Personal social and health education » durant trois années consécutives. Cet enseignement permet notamment de faire de la prévention contre le tabagisme, la drogue et le sida. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend s'inspirer de cette expérience pour mettre en place un enseignement analogue dans les collèges.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est convaincu de l'importance de la prévention en matière de santé publique. Elle s'inscrit au collège pour les élèves de onze à quinze ans, dans les programmes d'enseignement de la façon suivante : une des orientations du programme pour le cycle central porte sur l'éducation à la responsabilité, « que ce soit en matière de santé ou d'environnement » : à ce titre, l'éducation à la sexualité constitue un apport important de l'enseignement de la reproduction humaine (partie B). Par ailleurs, la partie A du programme comporte de nombreuses références aux questions de santé. Ainsi, dans la sous-partie « Le mouvement et sa commande », les conséquences de la consommation de dopants ou de drogues sur le système nerveux sont abordées. De plus, les risques inhérents à la présence de substances nocives dans l'environnement ou encore à une alimentation peu équilibrée et au stress sont également étudiés (sous-partie « Fonctionnement du corps et nutrition »). Ignorée dans les précédents programmes, l'éducation à la santé apparaît dans le programme d'éducation civique de 5e : « La responsabilité de chacun est abordée en relation avec l'éducation à la santé et les problèmes de santé publique. » Sont visés plus particulièrement le tabagisme, la drogue et l'alcoolisme. Ce choix répond explicitement à la priorité dans le texte introductif des programmes d'éducation civique au collège, qui concernent l'éducation au sens des responsabilités individuelles et collectives (arrêté du 22 novembre 1995). A cette formation donnée dans le cadre de la scolarité obligatoire, il faut ajouter ce qui est apporté aux élèves des lycées professionnels dans les cours de vie sociale et professionnelle et à ceux des lycées d'enseignement général et technologique dans les cours de sciences de la vie et de la terre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4384

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 octobre 1997, page 3381

**Réponse publiée le** : 15 décembre 1997, page 4651